

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 20 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 Novembre le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Ayant donné pouvoir : 1

Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme DARZACQ Vanessa

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. BENOITON Olivier, M. CHANET Jean-Pierre, M. TRIGNOL François, M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine, Mme DELTEIL Stéphanie, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel.

Absents / Excusés : M. BENOITON Olivier

Procurations : Mme LE DIGABEL Laëtitia donne pouvoir à Mme BURGEVIN Vanessa

Délibération n° 2023-046

Objet : Attribution de subvention 2023 « Les couturières en coulisse »

Madame le Maire rappelle que tous les ans, il est attribué diverses subventions de fonctionnement à des associations. Elle précise que si les associations ne produisent pas les rapports d'activité et bilan financier demandés, la subvention prévue ne sera pas versée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité des membres présents**

- **Accepte** la demande de subvention 2023
- **Fixe** le montant de subvention suivant :

Association(s)	Nature de la Subvention	Montant
Les couturières en coulisse	FONCTIONNEMENT	200 €

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 21 / 11 / 2023
Notifié le 21 / 11 / 2023

Le Maire,
Valène DUPUY

